Un million et demi pour l'enseignement privé

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **57 (1928)**

Heft 7

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dessin libre avec titre. — Dessiner cinq personnages travaillant dans la rue. Dix outils servant à l'agriculteur, au menuisier. Illustrer un chant, une poésie.

Dessin de comparaison. — Dessin d'imagination. Que ferez-vous quand vous serez grand ? Comment Robinson Crusoé a-t-il vécu sans le secours des autres hommes ?

Découpage. — Découpage et collage d'objets pour collection.

Modelage. — Modelage des outils des travailleurs.

Réalisation. — Réalisation individuelle : une poche à ouvrage tissée, une corbeille de vannerie, une boîte martelée.

Réalisation collective : fabrication du pain.

EDUCATION MORALE

La valeur du travail.
Travail négligé.
Qualités du bon travailleur.
Fruit d'un bon travail. Travail consciencieux de l'enfant.
Résultat social. Travail consciencieux de l'ouvrier.
Conséquences du mauvais travail :

a) Travail négligé de l'enfant ;
b) Travail négligé de l'ouvrier.

Répercussion sur la société : Ennoblissement par le travail.
Obligations envers les travailleurs.
Avantages matériels et moraux du bon travail.
Tristes conséquences d'un travail inférieur.
Protection de l'ouvrier. Salaire suffisant. Durée équitable de la journée de travail. Locaux salubres. Protection spéciale de la femme, de l'enfant, du vieillard. Bibliothèques populaires.

Quelques participantes du cours de l'Ecole active.

V. M.

Un million et demi pour l'enseignement privé

Les catholiques se sont généralement et assez aisément accoutumés à l'école publique, et ils ont montré peu de zèle et d'empressement pour créer des écoles libres. Il n'en est pas ainsi chez nos concitoyens protestants de la Suisse comme le prouve la remarquable monographie publiée par M. B. Hartmann, dans l'ouvrage : *La Suisse, centre d'éducation et d'enseignement, 1927.* Il y a dans cette monographie des vérités d'une saisissante actualité que *Le Pays* résume et que nos lecteurs auront tout profit à se rappeler.

C'est un exposé des origines, de l'état actuel et des succès de « l'école évangélique libre en Suisse ». Cette école fut fondée par des groupements de parents qui, pour des motifs de conscience, « ne pouvaient s'accommoder de l'école officielle moderne ». Ce sont donc les partisans du protestantisme historique, positif, évangélique — par opposition au protestantisme libéral ou philosophique — qui ne peuvent s'accommoder de l'école officielle moderne, neutre ou à tendance athée.

« Ces gens, écrit B. Hartmann, qui, pour la plupart, ne jouaient guère de rôle politique, ne pouvaient renoncer à unir étroitement école et éducation, tout spécialement l'éducation religieuse. Par conviction intime, ils s'élevaient aussi bien contre la formule que la religion est affaire privée que contre l'opinion d'après laquelle l'Etat moderne, en principe aconfessionnel, serait en état de s'occuper de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Celles-ci, de par leur essence, dépendent, ou tout au moins devraient dépendre, de la conviction et de la confession religieuses des familles. La séparation entre éducation et instruction leur semblait un empiétement sur leur conviction religieuse ; comme ils n'avaient momentanément aucun espoir de faire valoir leur idéal scolaire par voie politique, ils eurent recours au moyen pacifique, mais très dispendieux, de la fondation d'écoles libres confessionnelles. »

Depuis un siècle, on constate que chaque fois que l'Etat fit un nouveau pas pour s'éloigner de la religion et se rapprocher du laïcisme, ce fut l'occasion, pour l'enseignement privé, d'un nouvel essor et d'une nouvelle source de vie. Ces dix dernières années, par suite de la poussée de socialisme matérialiste et impie sortie des milieux pédagogiques officiels d'un certain nombre de cantons, nous fournissent des indications particulièrement suggestives.

Suivant une statistique dressée en 1924, l'Association des écoles évangéliques libres de la Suisse groupe 13 écoles primaires, 8 écoles secondaires, 3 collèges et gymnases et 4 écoles normales. L'effectif des élèves est de 46, pour les écoles enfantines ; 1,288 pour les écoles primaires ; 703 pour les écoles secondaires ; 641 pour les collèges et gymnases ; 270 pour les écoles normales. On remarquera les chiffres relativement élevés des étudiants dans les écoles moyennes et dans les écoles normales.

Les dépenses totales pour l'entretien de ces écoles, pendant l'année scolaire 1923-1924, ne s'élèvent pas à moins de 1,490,786 fr. Un million et demi ! C'est un magnifique sacrifice en faveur de l'éducation chrétienne à l'école. Cette somme est presque entièrement réunie par les écolages et les dons volontaires, « et cela par des parents qui pourraient envoyer sans frais leurs fils et leurs filles dans les écoles officielles », et qui paient néanmoins, en sus, l'impôt scolaire des écoles officielles.

L'auteur de la monographie que nous analysons fait observer que « l'état actuel des écoles libres ne donne pas une image fidèle du développement de l'idée de l'école libre », parce que, dit-il, la question financière présente toujours de grandes difficultés dans la création et l'entretien des écoles libres : sans ces difficultés, leur nombre serait beaucoup plus grand. Il faudrait, pour mesurer exactement l'étendue et la puissance de l'idée de l'école libre, que les deux écoles, école libre et école d'Etat, fussent sensiblement sur le même pied, au point de vue financier, et cela ne peut se réaliser que par la répartition proportionnelle scolaire. La Hollande l'a introduite dans sa législation scolaire du 9 octobre 1920. En Hollande, l'Etat entretient une école publique neutre, mais il subventionne équitablement toutes les écoles privées, neutres ou confessionnelles. En 1926, l'école de Hollande comptait 483,992 élèves, et l'école libre 592,840. L'instruction publique ne s'en porte pas plus mal : en 1892, il y avait encore en Hollande 10 % d'illettrés. Aujourd'hui, on n'en compte pour ainsi dire plus.

Nous voyons que les écoles normales évangéliques furent fondées bien avant les écoles primaires libres. Celle de Schiers, dans les Grisons, fut fondée en 1837 ; les deux écoles normales libres de Berne, en 1853 et en 1854. « Les deux écoles normales libres évangéliques de Berne, dit M. Hartmann, furent dès le début une protestation contre l'instruction trop exclusivement radicale, pour ne pas

dire antireligieuse qui prévalait à cette époque dans l'école normale officielle. Parmi les écoles normales évangéliques libres, ce sont ces deux écoles bernoises qui ont atteint, sans contredit, l'état le plus florissant et le plus prospère. » Toutes ces écoles normales furent fondées « pour maintenir l'esprit religieux de la maison paternelle ». Sans doute, il n'y a pas une science « confessionnelle », mais au-dessus de la science, « il y a le but de l'éducation qui ne se laisse jamais séparer de la conception du monde ». Et nous ajouterons : de la fin de l'homme. « Tôt ou tard, conclut M. Hartmann, l'idée se fera jour que ce n'est pas le monopole de l'Etat qui est le plus favorable à l'éducation et à l'instruction de notre peuple, mais la concurrence libre, entre l'école officielle interconfessionnelle et l'école confessionnelle libre, concurrence qui ne sera plus entravée par aucune puissance politique ou financière. »

VARIÉTÉ

Résumé de sermon.

Lorsque j'eus l'âge de sept ans, mon père exigea, afin de m'obliger à suivre attentivement le sermon, que je lui en fisse un résumé verbal au retour de l'église, en présence du curé qui avait son couvert mis chez nous tous les dimanches.

Ma première narration eut un succès dont on parla longtemps dans le voisinage. Ce dimanche-là, M. le Curé, suivant son habitude, s'adressa tout d'abord aux tout petits auxquels il raconta l'histoire d'Adam et Eve et de la pomme, que tout le monde connaît. Moi aussi je la connaissais, maman me l'avait déjà racontée, mais je l'écoutais néanmoins avec une attention soutenue pour être bien sûr de la reproduire fidèlement à mon retour à la maison. Au moment où le prêtre parlait du renvoi du Paradis terrestre de nos premiers parents, mon attention fut attirée par la vieille douairière de Chaulmont qui dormait paisiblement, le menton appuyé sur sa poitrine. Au bout de son long nez se balançait une goutte brillante et je me demandais si en tombant sur son manchon, elle se changerait en glaçon, comme les fioritures hivernales de notre fontaine ou si elle s'évaporerait simplement à la chaleur de son nez. Après avoir longuement contemplé ce spectacle, dépité de voir qu'aucun des phénomènes prévus ne se réalisait, je tournai la tête dans la direction de M. le Curé et j'entendis ces mots : « installation du chauffage central, électricité, cinématographe pour les enfants, bibliothèque. » Je fus un moment abasourdi. Est-ce que tout cela se référait encore à Adam et Eve ? Sans doute puisque ces détails suivaient leur histoire.

A la sortie de la messe, nous attendîmes M. le Curé qui nous rejoignit bientôt, accompagné du notaire, un excellent ami de ma famille et convive régulier du dimanche. Ce brave homme de notaire m'amusait prodigieusement ; sa surdité était proverbiale et dans la crainte perpétuelle d'avoir mal compris il disait avec la régularité d'une pendule : « mais certainement, c'est parfaitement ça », même lorsque personne ne lui avait adressé la parole.

Arrivés à la maison, tout le monde s'installa dans le salon en attendant l'heure proche du dîner. « Voyons, — me dit mon père, — viens ici, petit, et racontenous un peu ce qu'a dit aujourd'hui M. le Curé. » Crânement je m'avançai et, d'une voix sûre, je commençai l'histoire d'Adam et Eve ; je m'en tirai assez bien, mais les choses se gâtèrent lorsque je parlai de leur budget. C'était un mot que j'entendais souvent prononcer autour de moi et que j'étais heureux de pouvoir placer dans ma narration. Voyant la mine stupéfaite de mes auditeurs,